

N° 2020/005

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

Département : ARDÈCHE - Arrondissement : PRIVAS – Commune : COUX

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers en exercice : 17

Séance du lundi 09 mars 2020

Par suite d'une convocation en date du 03 mars 2020, les membres composant le conseil municipal de la commune de COUX se sont réunis à la mairie de COUX le lundi 09 mars 2020 à 19h30 sous la présidence de M. JEANNE Jean-Pierre, Maire de COUX.

Étaient présents :

M. CROS Samuel	Mme ROSE-LEVEQUE Christelle
M. VOLLE Stéphane	Mme CROUZET Béatrice
M. ALLIER Jérôme	Mme GIGON Christine
M. MONTEIL Bernard	Mme COSTE Marie-Claire
M. THÉRY Jacques	Mme LÉVÊQUE Marie-José

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Absents avant donné procuration

Mme PRUDHON Claude a donné procuration à M. JEANNE Jean-Pierre
M. FLECHON Vincent a donné procuration à M. THÉRY Jacques
M. LECOMTE Marc a donné procuration à Mme GIGON Christine

Absents excusés :

M. PARRA Baltazar, M. MARTINS DE FREITAS Éric et Mme SERRE Océane
Le président ayant ouvert la séance, il a été procédé, en conformité de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil. Madame Christine GIGON est élue pour remplir cette fonction.

DELIBERATION N° 05 -09/03/2020

AFFECTATION DES RESULTATS - EXERCICE 2019– M14

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

Monsieur Le Maire, donne la parole à Mme ROSE-LEVEQUE Christelle, adjointe aux finances, qui présente les résultats du compte administratif 2019 conforme au compte de gestion du Trésorier municipal.

Après s'être fait présenter par Mme ROSE-LEVEQUE Christelle, adjointe aux finances, les budgets primitifs et décisions modificatives de l'exercice 2019, le détail des dépenses effectuées et celui des recettes, l'état des restes à payer. L'affectation des résultats peut se faire de la manière suivante :

RESULTATS M14 CA 2019	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
	déficit	excédent	déficit	excédent	déficit	Excédent
Résultats reportés		230 033,88	80 015,89		80 015,89	230 033,88
Opérations de l'exercice	1 079 279,99	1 309 380,63	743 154,19	733 581,38	1 822 434,18	2 042 962,01
TOTAUX	1 079 279,99	1 539 414,51	823 170,08	733 581,38	1 902 450,07	2 272 995,89
Résultats de clôture M14		460 134,52	-89 588,70			370 545,82
Restes à réaliser			129 032,00	0,00		
(RAR)	déficit de financement RAR		-129 032,00			
Déficit total de financement			-218 620,70			
218 620,70			Au compte 1068 recettes investissement			
241 513,82			Au compte 002 excédent de fonctionnement reporté			

APRES en avoir délibéré, le conseil municipal, à 14 voix pour, 0 contre, 0 abstention,

- reconnaît la sincérité des restes à réaliser,
- arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Pour copie conforme au registre des délibérations du conseil municipal.

Jean-Pierre JEANNE,
Maire.


